



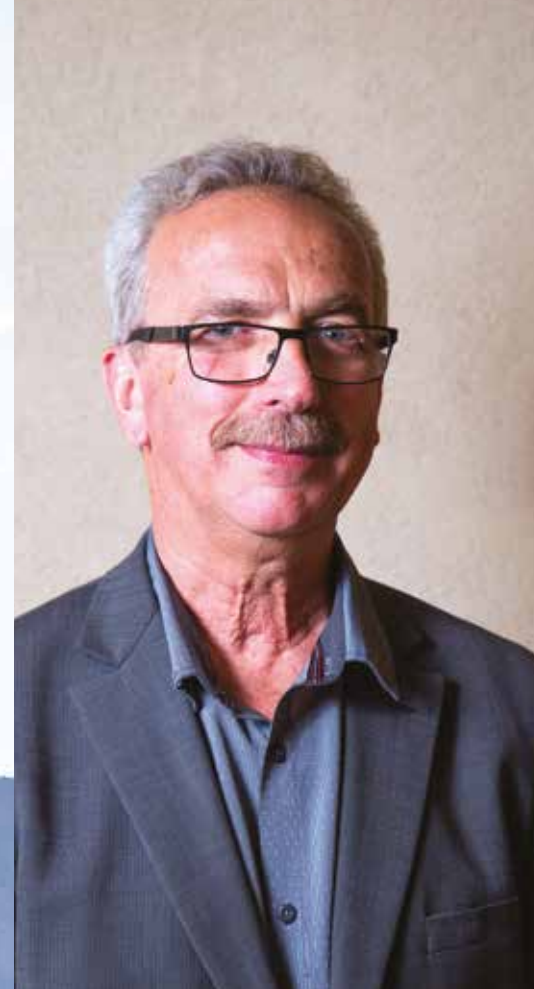
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

---



COTELUB





# EDITO

## UNE ŒUVRE COLLECTIVE

C'est depuis l'an 2000, avec le regroupement de 12 communes à l'époque, que la Communauté de Communes Luberon Durance (CCLD) a commencé à bâtir un destin commun pour ce territoire rural niché entre Luberon et Durance et donner naissance ensuite à Cotelub. Aujourd'hui la Communauté Territoriale sud Luberon regroupe 16 communes et compte une population de 25 500 habitants. Tout au long de ce rapport, vous découvrirez les nombreuses actions menées par Cotelub et ses agents pour améliorer le quotidien des habitants et préserver les espaces naturels : la collecte et le tri des déchets, la gestion de l'eau et des forêts, l'accueil de vos enfants dans les crèches, et les réseaux de la parentalité et de vos adolescents sur l'ensemble du territoire.

En 2019, Cotelub a également lancé son Plan climat en concertation avec la population pour mieux adapter ses choix en matière de protection de l'environnement. Ce souci de préservation du cadre de vie se retrouve dans la politique de mobilité avec le développement de l'offre de transport et notamment le déploiement de l'auto-stop sécurisé. Cotelub c'est aussi le choix du développement économique et de l'attractivité par le soutien à la création et l'innovation et le financement de la fibre optique...

Cotelub, c'est encore le soutien sans faille à la culture et au patrimoine pour conserver l'identité du territoire. Les exemples sont nombreux et divers de ces implications et de ces actions communautaires qui influent et participent au progrès et à l'amélioration de la vie quotidienne. Cette ligne de conduite émane de choix politiques pris dans le cadre de la gouvernance et du fonctionnement exécutif que nous avons mis en place ici : celui de l'œuvre collective. Et cela dans le cadre d'une gestion rigoureuse.

A cet effet, je tiens à rendre hommage à tous les élus pour leurs contributions dans les réflexions qui ont souvent nécessité des choix courageux et responsables et aux agents qui assurent leurs missions au quotidien. Dans quelques mois, de nouvelles élections auront lieu et une page de Cotelub s'écrira avec des hommes et des femmes qui, je le souhaite, auront à cœur de défendre ce territoire et de poursuivre cette œuvre collective portée par les valeurs de solidarité et de bien vivre ensemble.

**Paul FABRE,**  
Président de la Communauté  
Territoriale sud Luberon

# SOMMAIRE

<b>EDITO</b>	3
<b>La Communauté Territoriale sud Luberon</b>	4-7
- Organisation des services COTELUB	
- Carte du territoire	
<b>Une collectivité durable</b>	8-17
- Une collecte des déchets plus facile	
- Le tri sélectif	
- GEMAPI pour une gestion rigoureuse de l'eau	
- Le plan climat, le pari de la concertation pour sauver le territoire	
- Un défi de tous les jours	
- La mobilité : Cotelub s'engage	
<b>Une collectivité créative et innovante</b>	18-23
- Cotelub soutient Initiative Sud Luberon	
- Mieux gérer le foncier sur l'ensemble du territoire	
<b>Cotelub solidaire et culturelle</b>	24-29
- Bien grandir sur le territoire de Cotelub	
- Les rendez-vous intergénérationnels	
<b>Les finances de l'intercommunalité</b>	30-33
- Budget général	
- Compte administratif	
<b>Personnel et Services</b>	34





Paul FABRE  
Président COTELUB

# COMMUNAUTÉ TERRITORIALE SUD LUBERON

## ANSOUIS



Géraud de SABRAN  
PONTEVES  
5ème vice-président  
Aménagement  
touristique

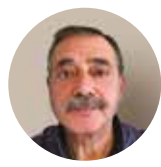


Claudine OLLIER

## LA BASTIDE DES JOURDANS



Michel RUFFINATTI  
2ème vice-président  
Action sociale



Michel BESTAGNO

## LA BASTIDONNE



Jacques  
DECUIGNIERES



Béatrice GRELET  
4ème vice-président  
Transition  
énergétique  
Communication

## BEAUMONT DE PERTUIS



Jacques NATTA  
6ème vice-président  
Aménagement  
numérique



Stéphanie NEGREL

## CABRIERES D'AIGUES



Geneviève JEAN



Grégory RISBOURG

## CUCURON



Roger DERANQUE



Françoise ARAMAND



Jean-Yves RIOU

## CADENET



Fernand PEREZ  
7ème vice-président  
Environnement :  
Gemapi



Françoise RAOUX



Sandrine ALLEGRE



Jean-Claude DELAYE



Jean-Marc BRABANT



Jean-Claude FORTIN

## GRAMBOIS



Alain FERETTI



Jacqueline D'AMATO

## MIRABEAU



Robert  
TCHOBDRENOVITCH  
9ème vice-président  
Finances et  
Moyens généraux



Bernadette VITALE

## LA MOTTE D'AIGUES



Guy GENTY  
1er vice-président  
Propreté et Valorisation



Daniel FRANC

## PEYPIN D'AIGUES



Nicole SABATER



Karine MOURET

## SANNES



Monique BARNOUIN  
3ème vice-président  
Aménagement rural  
et agricole



Eve MAUREL

## SAINT MARTIN DE LA BRASQUE

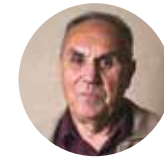


Joëlle RICHAUD



Franck LAROCHE

## VITROLLES EN LUBERON



Henri ALLEGRE



Christian  
VACHIER-MOULIN

## LA TOUR D'AIGUES



Jean-François  
LOVISOLO  
8ème vice-président  
Aménagement urbain



Paul FABRE  
Président  
COTELUB



Pierre AUBOIS



Rose-Marie  
DUMONTIER



Géraldine COUTON



Romain BRETTE

## VILLELAURE



Jean-Louis ROBERT



Josiane GIRAUDON



Richard ROUZET



Marie DECKER



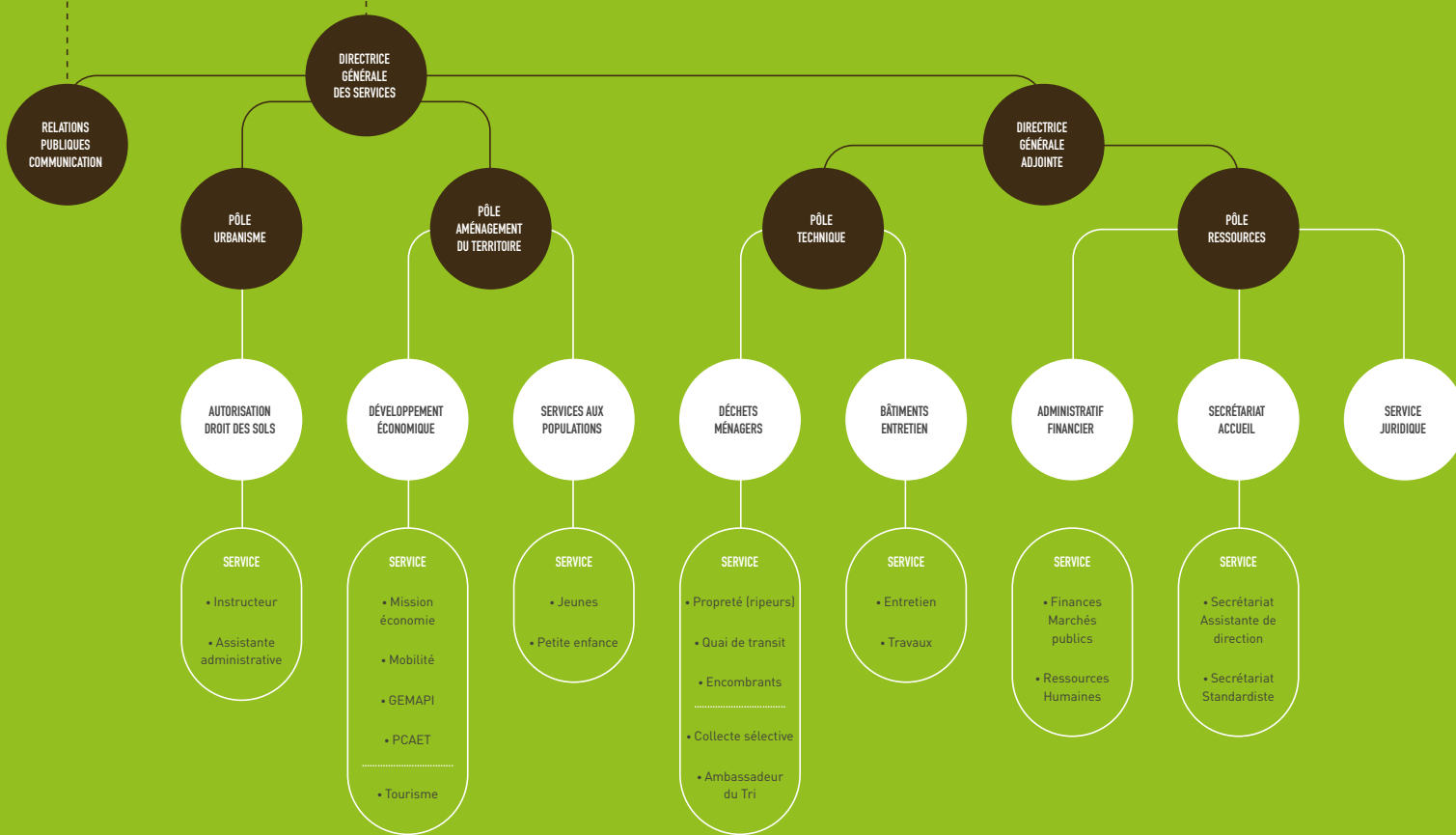
Catherine SERRA



# La communauté territoriale sud Luberon



## ORGANISATION DES SERVICES



- Etang de La Bonde
- Les 7 Lacs
- Parc acrobatique "Forest Sensation"
- Cinéma Le Cigalon
- Tourisme  
3 relais d'information
- Equipements sportifs  
Gymnases et plateau sportif

- Crèches  
6 crèches associatives
- RpAM  
2 lieux d'animations  
4 lieux d'animations itinérants
- LAEP  
Lieu d'accueil Enfants Parents
- Jeunesse  
Le Transfo  
le Kiosk

- ZA  
Zones d'Activité ou Artisanale
- Pôle Environnement  
Centre d'apports volontaire  
Point d'apport volontaire





# UNE COLLECTIVITÉ DURABLE

Face aux enjeux climatiques et écologiques, Cotelub a mis en place depuis plusieurs années une politique volontariste en matière de développement durable. La communauté territoriale intensifie ses actions et multiplie les opérations de sensibilisation concernant la gestion des déchets mais aussi de l'eau. En lançant aussi son plan climat Cotelub fait le choix de la concertation pour adapter ses réponses. Cet engagement marque un tournant majeur pour l'action territoriale et les habitants, qui seront les principaux acteurs et bénéficiaires des changements à venir.



# Une collecte des déchets plus facile

Le 22 avril une étape est franchie sur le territoire en matière de tri grâce au partenariat avec l'organisme Citeo. Le tri est facilité.

Tous les habitants du territoire peuvent mettre dans les colonnes de tri jaune tous leurs emballages sans exception. Non seulement les emballages en carton, en métal, les bouteilles et flacons en plastique mais désormais aussi les pots de yaourts, les sacs en plastique, les barquettes en plastique ; sans oublier les petits « alus » tels que les capsules de café en aluminium. Cela a notamment été possible grâce à la modernisation du centre de tri de Manosque. Cette démarche s'inscrit dans la loi de Transition Énergétique qui a pour déclinaison des objectifs mis en œuvre par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Avec CITEO, la Communauté de Communes s'est engagée à lancé l'extension des consignes de tri pour permettre aux habitants de trier davantage, mieux et plus facilement dès 2019.



**CITEO**

Ecofolio + Eco-Emballages

CITEO est une société sans but lucratif qui permet à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services – de mieux concevoir et recycler leurs emballages et papiers. CITEO en tant qu'éco-organisme agréé par l'Etat, gère la « responsabilité élargie de producteur » de ses clients, en favorisant des solutions d'éco-conception, en sensibilisant les consommateurs au geste de tri, en finançant la collecte, le tri et le recyclage des emballages et papiers et en investissant en 'Recherche & Développement' en faveur de l'économie circulaire. Dans cette économie circulaire qui prône non plus le modèle d'une société du gaspillage mais d'une société du recyclage, l'habitant est un maillon essentiel. Son geste de tri est capital. Citeo et Cotelub poursuivent ensemble l'ambition que ce geste devienne pour l'habitant un réflexe au quotidien.

# Le tri sélectif

Cotelub a déployé 20 nouveaux points d'apport volontaire sur son territoire

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) sont organisés en bi-flux avec une colonne dédiée au « Verre », une seconde aux « Papiers et Emballages ». Ces prestations de collecte et

de traitement sont déléguées par contrat aux sociétés Vial (Verre) et Alpes assainissement (Emballages-papier).

L'ambassadeur du tri, Sylvain a cette année multiplié les interventions dans les écoles du territoire ; 80 % des écoles ont planifié son concours, soit 45 classes ; ainsi ce sont près de 1000 élèves qui ont été sensibilisés aux extensions de consignes de tri.

LE CHIFFRE  
**20**  
nouveaux  
Points  
d'Apport  
Volontaire

## Tonnage des ordures ménagères et collecte sélective 2018/2019

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	EMBALLAGES PAPIERS	CARTON (PÂP)	TEXTILE
2018	7910	637	669	157	41
2019	7771	734	704	243	53

## Tonnage des déchets traités au Pôle Environnement 2018/2019

	DÉCHETS VERTS	GRAVATS	FERRAILLE	CARTON	ENCOMBRANTS	MOBILIER	BOIS	HUILE	BATTERIES PILES	DTQD	PNEUS	DEEE
2018	1619	1690	237	70	961	12	625	7	2	34	8	172
2019	1617	1862	257	73	924	384	436	5	4	45	16	200



Extrait - AVRIL 2019

**TROIS QUESTIONS à Fabien VEYRET, directeur des services techniques de COTELUB**

**Comment COTELUB va gérer l'apport de ces nouveaux emballages ?**

Comme nous simplifions le tri, nous allons densifier notre parc de points d'apport volontaire (PAV) de 25 %. 55 nouvelles colonnes de tri des emballages vont être implantées sur le territoire

pour offrir un meilleur service, une plus grande proximité.

**Actuellement, quels volumes de déchets gèrent COTELUB ?**

Les ordures ménagères résiduelles représentent 8000 tonnes soit 320 kg/hab. par an et les autres déchets issus d'autres collectes représentent 7000 tonnes. 2019 sera une année de transition pour COTELUB. L'objectif, en 2022, est d'obtenir 10% supplémentaires issue de la collecte sélective en PAV ; soit 65 tonnes pour le verre et 65 tonnes pour les papiers et emballages. Aujourd'hui, 45% de nos tonnages font l'objet de tri. La loi prévoit d'ici 2025 le recyclage de 65% des déchets non dangereux et non inertes en 2025.

**Financièrement, cela représente quoi ?**

COTELUB a investi la somme de 218 000 € pour permettre à ses habitants de "tout trier". Mais les extensions de consignes de tri ce sont aussi des recettes : soutien de 660 € à la tonne par CITEO ; et des économies : on ne paie plus l'élimination des emballages mais on nous rachète la matière première : matières plastiques, notamment les résines plastiques. Avant, nous valorisons les bouteilles plastiques, sous toutes leurs formes. Maintenant, nous captons, trions et valorisons tous les emballages plastiques. L'intérêt pour COTELUB, en appliquant l'extension des consignes de tri, est de capter ces flux nouveaux.







La hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour maintenir une qualité de service !

#### Les ordures ménagères résiduelles

Ce service est organisé en régie, composé de quatre tournées pour une collecte en point de regroupement, (conteneurs ou colonnes enterrées) sur 14 communes. Pour les communes de Cadenet et Cucuron qui ont récemment rejoint COTELUB, une entreprise privée assure la collecte. Progressivement, les tournées vont être modifiées et collectées en régie.

#### Les encombrants

Le service des encombrants, en régie, passe une fois par semaine dans chaque commune, sur inscription préalable en mairie.



**Tout dépôt sauvage nécessite une logistique pour nettoyer. Une benne de collecte de déchets ne peut pas ramasser des encombrants au pied de conteneurs car elle n'est pas équipée pour cela.**

## GEMAPI pour une gestion rigoureuse de l'eau

À travers des actions en matière de gestion des eaux, COTELUB protège le territoire des phénomènes naturels extrêmes et préserve l'environnement des pollutions.

Depuis le 1er janvier 2018, la loi attribue aux communautés de communes une nouvelle compétence sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). COTELUB s'est saisie de la question pour s'adapter à cette situation. Cette mise en œuvre s'opère d'abord à travers un diagnostic établi par un bureau d'études. A l'issue, la Communauté de Communes mettra en œuvre les prescriptions établies. En lien avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) qui fera le diagnostic complet. GEMAPI, ce n'est pas que la prévention des inondations, c'est une mise en valeur environnementale de nos milieux aquatiques, du tourisme... GEMAPI va servir à maintenir, entretenir, protéger et mettre en valeur cette richesse du territoire. La taxe GEMAPI permettra de financer des actions essentielles.





# Le Plan Climat, le pari de la concertation pour sauver le territoire

L'urgence climatique invite les collectivités à s'adapter à ces changements notamment grâce à l'élaboration d'un Plan Climat local appelé le PCAET (Plan climat air énergie territorial). Lancé en 2017 il est en cours d'élaboration sur le territoire avec pour objectifs d'atténuer les effets du changement climatique, d'améliorer l'efficacité énergétique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, de développer une mobilité propre... et d'y adapter le territoire. Dans ce cadre-là, une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) pour trois ans afin de lancer un programme d'actions.

## FÉVRIER-MARS 2019

concertation des élus communaux via un questionnaire

## AVRIL > JUIN 2019

réalisation du diagnostic territorial

## JUIN > SEPT

mise en place de la stratégie et des objectifs

## JUILLET > OCTOBRE 2019

consultation auprès de ses habitants via un questionnaire en ligne "Plan Climat, tous concernés" (plus de 200 personnes ont répondu)



## 27 SEPT À ANSOUIS

concertation citoyenne pour informer sur les retours de ce questionnaire et pour solliciter la participation des citoyens, des associations...



## OCTOBRE

6 ateliers thématiques avec les acteurs socio-économique / réunion citoyenne pour co-construire le plan d'actions

## DÉCEMBRE 2019

Vote d'approbation du projet de PCAET



Extrait

## TROIS QUESTIONS

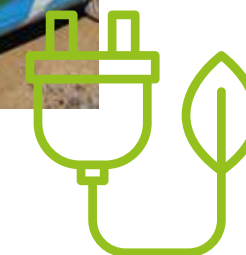
à Béatrice GRELET,  
vice-présidente de Cotelub  
à la Transition énergétique

### " Qu'est-ce que le Plan Climat ?

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie, à la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Il vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, la qualité de l'air ou encore le développement des énergies renouvelables. Ce Plan Climat se fait en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt car nous avons choisi de mutualiser notre chargé de mission dans le cadre de la maîtrise de notre budget mais également parce qu'il était intéressant de réaliser une analyse conjointe entre nos deux territoires voisins, composés de différences mais aussi de beaucoup de points communs.

### Pourquoi la concertation et l'implication des habitants est-elle importante ?

L'implication de la population est un gage de réussite et nous permettra de définir, en concertation avec les habitants, les axes sur lesquels nous allons choisir d'intervenir. Le questionnaire est en ligne, il suffit de se connecter et de prendre quelques minutes pour répondre. Il permet par exemple aux habitants d'identifier leur perception de la transition écologique ou encore de montrer comment chacun peut se positionner en tant qu'acteur sur ce défi majeur. Alors, soyez nombreux à contribuer à cette démarche vertueuse.



### Quelles sont les actions de développement durable déjà menées par Cotelub ?

Nous sommes depuis longtemps préoccupés par ces questions environnementales. C'est pourquoi nous avons déjà lancé plusieurs actions sur l'ensemble du territoire de Cotelub à l'image de l'extension des consignes de tri qui permettent de réutiliser un maximum de matières recyclables et de réduire au maximum la part des déchets destinés à l'enfouissement. Le projet French Mobilité proposera dès septembre un auto-stop sécurisé mais aussi la création d'aires de covoiturages dans nos villages et la mise en place du Troc Trajet. Par ailleurs, nous développons notre flotte de véhicules électriques pour les agents de la communauté de communes. Enfin, des actions ont été menées par un groupe d'habitants sur le territoire comme les centrales villageoises et la mise en place de photovoltaïque sur des bâtiments publics ou le challenge des familles à énergie positive pour consommer moins et mieux."



# Un défi de tous les jours

A côté de l'élaboration du Plan Climat, la Communauté de Communes COTELUB œuvre chaque jour, au travers d'actions à la préservation de l'environnement.

Cotelub soutient :

- **La SAS "Centrales villageoises du pays d'Aigues" (CVPA)**, présidée par Jean-Michel Bostetter, accompagnée par le Parc naturel régional du Luberon, avec l'appui de COTELUB et de plusieurs communes du Sud Luberon, le soutien financier de l'Union européenne et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette société œuvre au développement d'installations de production d'énergie renouvelable de petites dimensions, en se fixant pour objectif de financer, développer et exploiter des toitures photovoltaïques, à partir d'un actionnariat citoyen. L'originalité du projet réside dans la complémentarité entre la production d'énergie renouvelable et l'économie de cette dernière. Les recettes dégagées par la vente de l'électricité sont réinvesties dans de nouvelles installations ainsi que dans des actions locales en faveur des économies d'énergie.

- **Le "Défi des familles à énergie positive"**  
L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les factures d'énergie. Chaque mois les familles se réunissent et échangent à propos d'un thème comme le mode de chauffage ou les différents gestes écologiques.

Renseignements :

[www.familles-a-energie-positive.fr/](http://www.familles-a-energie-positive.fr/)



# La mobilité : Cotelub s'engage

En déployant l'offre de transport public dans les communes, en adaptant la tarification et en privilégiant les véhicules faiblement polluants, Cotelub renforce toujours plus son action en faveur de la mobilité durable.

## REZO POUCE : 57 points d'arrêts

COTELUB fait partie des lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), "French Mobility - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables". Lancé par le ministère des transports en février, cet AMI vise à mettre en avant des solutions de mobilité innovantes pour les territoires de moins de 100 000 habitants. Au printemps, dans une démarche avant tout solidaire et écologique que Cotelub a adhéré au dispositif Rezo Pouce (société qui accompagne les territoires à mettre en place un dispositif d'auto-stop organisé). Une solution complémentaire aux offres de mobilité déjà existantes dans des zones pas ou peu desservies par les transports en commun en particulier ceux qui ont des difficultés à se déplacer (jeunes, sans permis, sans voiture...). L'aménagement des 57 points d'arrêts parfaitement identifiables et sécurisés sur l'ensemble du territoire de Cotelub permet aux utilisateurs de se positionner dans l'attente d'un véhicule. L'encadrement de l'auto-stop se fait par un système d'inscription pour le conducteur (avec un macaron sur la voiture) et pour le passager (via une carte de membre). Autre impact : favoriser le changement de comportement en faisant appel à l'engagement des habitants à offrir des solutions de mobilité faciles à des personnes non motorisées ou sans permis. Fin septembre, le dispositif Rezo Pouce est identifié sur les 16 communes du territoire. Il permet aux adhérents, après inscription, de se rencontrer aux « arrêts sur le pouce » et de voyager ensemble.

Pour promouvoir ce concept à la fois écologique et vecteur de lien social, un ambassadeur de la mobilité a été désigné pour arpenter le territoire pour apporter des conseils personnalisés aux volontaires qui souhaitent moins utiliser leur voiture... Pour adhérer, il vous suffit de vous inscrire dès maintenant en mairie, sur [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr) ou encore via l'application mobile, en acceptant une charte de bonne conduite et en fournissant une pièce d'identité. Enfin, le troisième et dernier volet "Troc trajet", promeut ces nouveaux dispositifs dans les établissements qui accueillent du public dans les villages. Un moyen d'encourager localement ces activités et pousser à opter pour ces pratiques.



LE CHIFFRE  
**57**  
Points d'arrêts





# UNE COLLECTIVITÉ CRÉATIVE ET INNOVANTE

---

Afin d'encourager le développement économique, favoriser la création d'entreprises et l'innovation sur son territoire, Cotelub mise sur le travail en réseau et la mobilisation de tous les acteurs.

En 2019, COTELUB a poursuivi ses efforts pour rendre les trois parcs d'activités (La Tour d'Aigues, La Bastidonne et Cadenet) toujours plus attractifs sur un territoire desservi par l'A51 et permettant ainsi une connexion rapide à Marseille, Aix-en-Provence ou Manosque et à deux pas du CEA de Cadarache. Pouvoir vivre et travailler sur le territoire, reste une priorité pour les élus de COTELUB, particulièrement attachés à l'implantation d'une activité économique et touristique durable.

Afin d'accompagner les acteurs économiques et pérenniser le tissu économique local existant, COTELUB signent plusieurs conventions dans le but de promouvoir l'offre économique, développer des actions d'animation et des réseaux économiques.

---



# Cotelub soutient Initiative Sud Luberon

COTELUB accueille Initiative Sud Luberon (ISL) dans ses locaux, un acteur économique incontournable du territoire qui apporte son soutien aux porteurs de projets afin de les aider dans le financement de leur activité professionnelle.

En favorisant certaines actions, ce groupement permet de créer des emplois par la création de nouvelles entreprises mais aussi par des reprises d'activités ou le développement d'une petite entreprise.

## EN CHIFFRES

**122 porteurs de projet** ont été accueillis par Initiative Sud Luberon. Le nombre de porteurs de projet est en croissance depuis 2016.

**- 24 prêts d'honneur** ont été accordés pour le financement de 21 entreprises. Les entreprises financées ont créées ou préservées 33 emplois sur le Sud Luberon.

**- Le financement des créations d'entreprises par ISL s'élève à 144 000 euros.** Les prêts d'honneur ont permis de déclencher un prêt bancaire complémentaire pour un montant global de 626 848 € auprès des banques. **Soit 770 848 € mobilisés dans l'économie du territoire.**

- Les porteurs de projets accompagnés ont participé à la création et à la reprise de **89 emplois locaux.**



Cotelub accueille le Comité du Bassin d'Emploi du sud Luberon (CBE) dans ses locaux pour « Les matinées de la Création », premier outil d'accompagnement qui permet de survoler les différentes étapes à la création d'une entreprise.

Ensuite, pour un accompagnement de qualité, il est essentiel que le créateur intègre le parcours synergie.

Les missions du CBE : l'accompagnement à la création d'activités, l'aide au développement des entreprises existantes, la co-organisation de Rencontre Emploi, et le développement d'actions structurantes adaptées aux besoins identifiés dans le territoire, en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux.

En 2019, le CBE a accompagné 33 porteurs de projets (dont 7 en commun avec ISL) avec 94 emplois créés.

## Le profil du porteur de projets en 2019

Le créateur ayant bénéficié d'un accompagnement est majoritairement une femme, en situation de demande d'emplois, avec un niveau BAC ou supérieur au BAC.

La création d'activités constitue un rempart contre l'inactivité, et le chômage de longue durée. A ce titre, 47% des personnes accompagnées dans leur processus de création d'entreprises en 2019 bénéficiaient du statut de demandeurs d'emplois. Ce chiffre est toutefois en net diminution depuis 2016 (57%). En 2019, le créateur opte à **70% pour le statut d'auto-entrepreneur**, ce qui va dans le sens du développement de formes d'activités professionnelles de plus en plus flexibles et hybrides, posées comme une alternative à la situation de demandeur d'emplois.

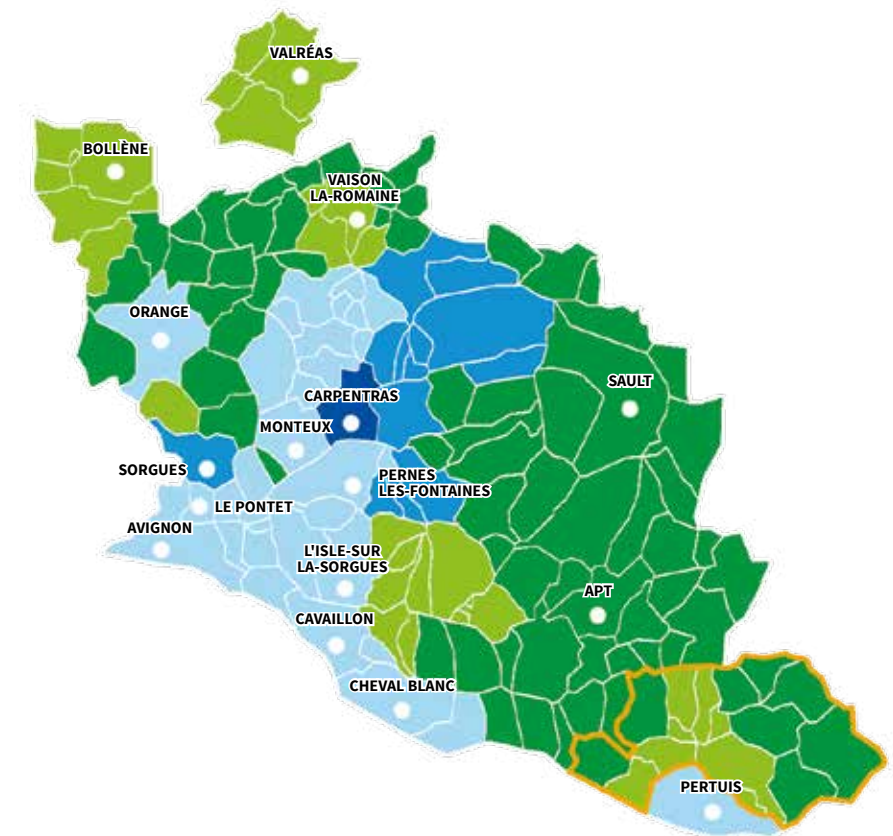
## Fibre optique, le déploiement se poursuit

Convaincue de la nécessité de garantir l'accès au numérique à l'ensemble de son territoire, la Communauté territoriale poursuit son engagement pour relier les communes du Sud Luberon à la fibre optique.

Véritable levier stratégique de développement et d'attractivité, le déploiement de la fibre est lancé depuis 2017. Le territoire de COTELUB, déjà ciblé par l'installation de la fibre optique, (Cotelub a investi 935 295 euros pour la phase 1) est de nouveau retenu par le Département de Vaucluse pour le second plan quinquennal de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné pour les communes de Beaumont-de-Pertuis, Cadenet, Cucuron, Grambois, La Bastide-des-Jourdans, Mirabeau, Peypin d'Aigues et Vitrolles- en-Luberon.

Rappel : le 1er plan quinquennal concerne : Ansois, La Bastidonne, Cabrières d'Aigues, La Motte d'Aigues, Sannes, St Martin de La Brasque, La Tour d'Aigues, Villelaure.

**Les avantages de la fibre :** un débit stable et de qualité, des transferts instantanés, une connexion ininterrompue, une qualité d'image en très haute définition.



### Zone d'intervention publique

Communes dans lesquelles Vaucluse Numérique, délégataire du Conseil départemental, déploie la fibre optique jusqu'en **octobre 2019**

Communes dans lesquelles Vaucluse Numérique, délégataire du Conseil départemental, déploie la fibre optique de **septembre 2019 à mi-2021**

### Zone d'intervention privée

Communes dans lesquelles l'opérateur Orange déploie le réseau THD jusqu'en **2022**

Communes dans lesquelles l'opérateur SFR déploie le réseau THD jusqu'en **2022**

Communes dans lesquelles les opérateurs Orange et SFR déploient le réseau THD jusqu'en **2022**

## Aménagement de la Bonde

Site naturel incontournable du Luberon qui s'étend sur plus de 15500 m2 et lieu de vie emblématique des habitants, l'étang de la Bonde fait partie du patrimoine à préserver. COTELUB s'est ainsi engagée dans une démarche d'aménagement du site et à adopter un projet visant à rendre public le site, jusqu'alors propriété privée. En juillet 2019, le Préfet a demandé d'ouvrir une enquête publique afin de prononcer son utilité publique et d'ouvrir aussi une enquête parcellaire.

Pour élaborer le projet d'aménagement et de valorisation, Cotelub a travaillé avec le bureau d'étude ALEP- Ateliers Lieux et Paysages.

Ce projet d'aménagement estimé à plus de 650 000 € prévoit une mise en sécurité du site avec un cheminement pour les piétons identifié et une aire de stationnement de plus de 200 places ainsi qu'un lieu de convivialité avec vue sur l'étang de la Bonde.





# Mieux gérer le foncier sur l'ensemble du territoire

COTELUB via une stratégie foncière adaptée, conforte la diversité du tissu économique local et prépare l'économie de demain.

Elle signe une convention avec l'Etablissement Public Foncier de PACA afin de permettre à l'EPF de procéder à toutes acquisitions foncières et opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement stratégique.

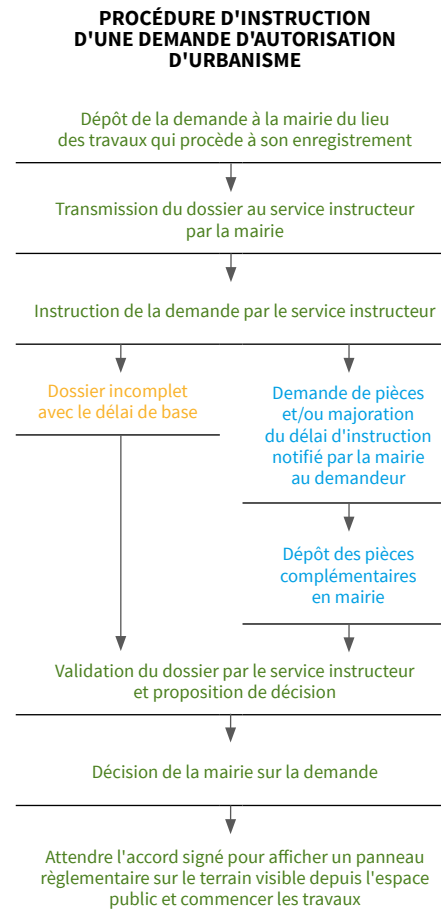
## Un service mutualisé du droit des sols.

COTELUB a créé un service mutualisé des Autorisations du Droit des Sols (ADS) opérationnel depuis 2015 (à la suite de l'arrêt de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme). Le service Autorisations du Droit des Sols (ADS) a en charge l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Certificats d'Urbanisme, Autorisation de Travaux au titre de l'Accessibilité, ...) déposées dans les communes adhérentes : Ansois, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières d'Aigues, Cadenet, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Peypin d'Aigues, Sannes, St-Martin de La Brasque, Villelaure, Vitrolles-en-Luberon.

A noter que le particulier ou le professionnel continue de déposer le dossier à la mairie où se situe le projet ; la mairie reste son interlocuteur. Le service instructeur apporte son appui technique aux élus, vérifie la légalité des projets vis-à-vis des règlements du document d'urbanisme en vigueur et assure la sécurité juridique des actes délivrés. En 2019 ce sont 923 dossiers d'instruction qui ont été traités.

## Le parc d'activité Le Revol

entièrement conçu et aménagé dans une démarche de développement durable, ce site est principalement ouvert aux entreprises du secteur tertiaire et quaternaire.

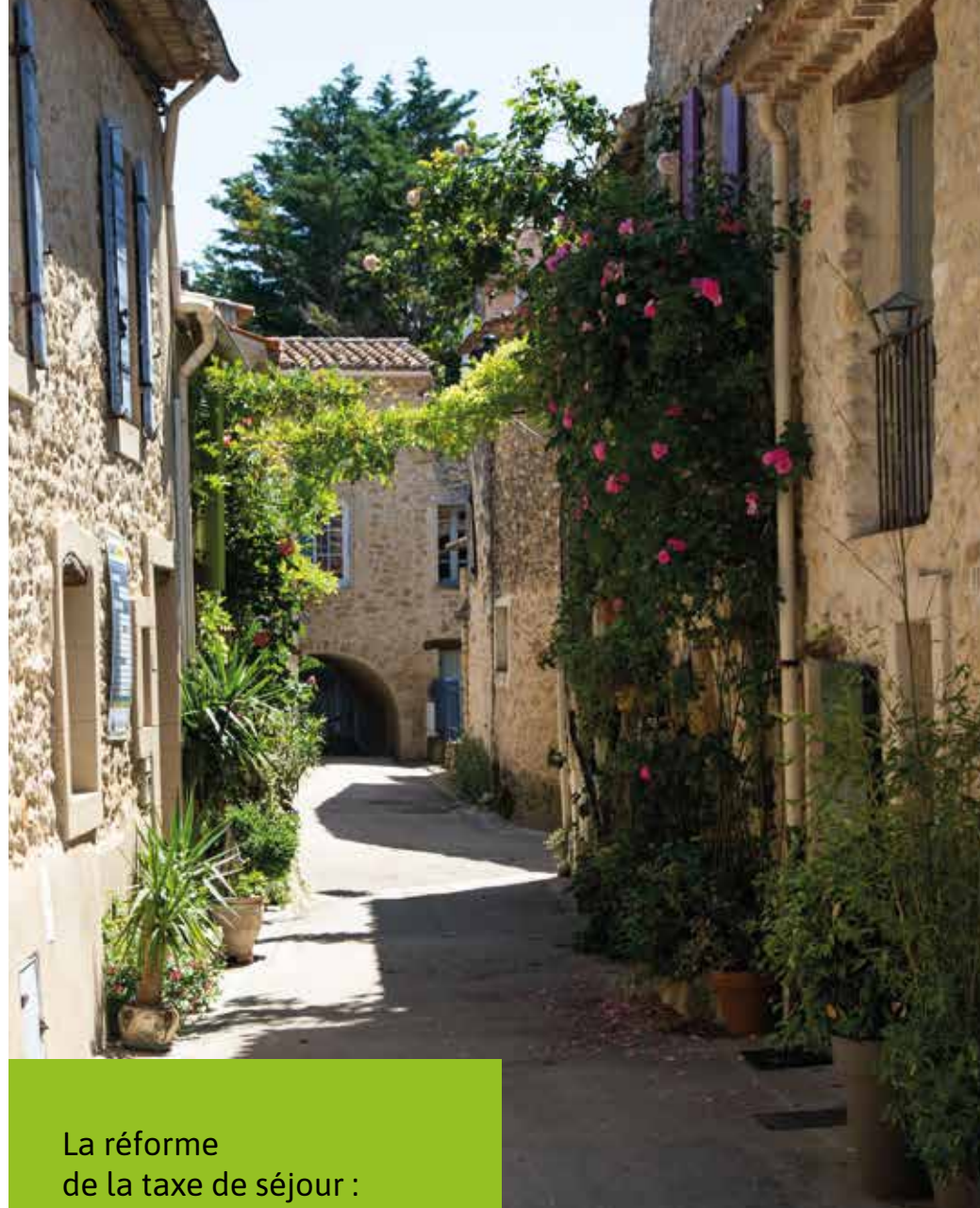


## COTELUB s'engage pour la gestion durable de la forêt

La forêt est une ressource essentielle dans le sud Luberon.

Les élus de Cotelub ont souhaité donner l'exemple en fédérant l'ensemble des maires du territoire autour de la certification de la totalité des forêts communales du territoire (4 415 ha).

La collectivité Cotelub a décidé depuis 2018 de promouvoir la filière forêt-bois et de soutenir les acteurs. Elle cherche à faciliter l'accès à la ressource, assurer sa pérennité dans une démarche de gestion durable mais aussi à sensibiliser et informer le grand public.



## La réforme de la taxe de séjour : pour promouvoir les actions touristiques

La **TAXE de SEJOUR** en chiffre : **109 640 €** pour 190 955 nuitées réparties comme suit :

- **HÔTEL DE TOURISME**  
9 377 nuitées
- **VILLAGE DE VACANCES**  
2 579 nuitées
- **10E NATURE** (auberge)  
951 nuitées
- **MEUBLÉ DE TOURISME**  
53 259 nuitées
- **CHAMBRE D'HÔTES**  
15 273 nuitées
- **TERRAIN DE CAMPING**, terrain de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air  
109 516 nuitées

## Cotelub soutient

### l'aménagement de parc acrobatique « Forest sensation » : 168 000 € investis.

Depuis 2018, le parc accrobranches (à gestion privée) abrite différents parcours pour les aficionados de cette discipline de plein air, des parcours 100 % sécurisés. Plusieurs parcours sont proposés selon l'âge et le niveau : un parcours haut pour les ados et les adultes ; des ateliers de difficultés croissantes dont une grande tyrolienne. Les plateformes vont jusqu'à 6 mètres de hauteur et des passages vertigineux apportent de grandes sensations. En 2019, le parc acrobatique a accueilli plus de 2320 visiteurs.

## COTELUB valorise

### son patrimoine avec les fonds de concours

Plus de 123 000 euros attribués par COTELUB au titre des fonds de concours ont permis de financer plusieurs projets.

A Grambois : création en entrée de village d'une esplanade créant un cône de vue sur le rempart du village composée d'une allée fleurie, d'une fontaine, de bancs et signalétique.

A Cadenet : restauration de 4 édifices du patrimoine rural (croix Cours Voltaire, fontaine Rue Kléber, statue de la vierge de l'église St-Etienne et monument aux morts).

A Beaumont de Pertuis : restauration et mise en valeur du patrimoine.

### Fonds de concours incendie

Les incendies ayant touché le territoire en 2017, COTELUB a souhaité soutenir financièrement ses communes membres dans leur défense contre les incendies. Elle a donc décidé la création d'un fonds de concours incendie.

Beaumont de Pertuis a envisagé des travaux d'extension du réseau de défense extérieure contre l'incendie avec l'implantation de 6 bornes.

La Bastide des Jourdans a prévu une opération de contrôle de ses hydrants ainsi que leur mise en conformité, la vérification d'extincteurs et une opération de débroussaillage.

Peypin d'Aigues prévoit l'installation d'une citerne de 60 m3, une opération de débroussaillage et diverses interventions dans la cadre du fonds de concours.

St Martin de La Brasque envisage la pose d'un poteau d'incendie, le branchement d'une antenne et la pose d'un disconnecteur au droit de raccordement.

DÉNOMINATION FONDS DE CONCOURS	ATTRIBUTIONS ANNÉE 2019		AUTRES FINANCEMENTS		
	COMMUNES	INTITULÉ DU PROJET	MONTANT ATTRIBUÉ PAR COTELUB	AUTO-FINANCEMENT	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE
TOURISME	Grambois	Création en entrée de village d'une esplanade créant un cône de vue sur le rempart du village composée d'une allée fleurie, d'une fontaine, de bancs et signalétique	35 000,00 €	68 000,00 €	12 000,00 €
	La Bastidonne	Aménagement de zone de stationnement et espace de rassemblement, signalétique, travaux de restauration de l'église et d'un chemin rural (parcours de découverte)	30 500,00 €	30 892,00 €	/
	Beaumont de Pertuis	Travaux d'amélioration de l'accueil des touristes	23 634,75 €	23 634,75 €	/
	Cadenet	Restauration de 4 édifices du patrimoine rural (croix Cours Voltaire, fontaine Rue Kléber, statue de la vierge de l'église St-Etienne et monument aux morts)	33 968,00 €	33 969,00 €	22 260,00 €
<b>TOTAL FONDS DE CONCOURS TOURISME</b>			<b>123 102,75 €</b>	<b>156 495,75 €</b>	<b>34 260,00 €</b>
INCENDIE	Beaumont de Pertuis	Travaux d'extension du réseau de défense extérieure contre l'incendie avec l'implantation de 6 bornes	15 186,00 €	15 186,00 €	/
	La Bastide des Jourdans	Opération de contrôle des hydrants, mise en conformité, vérification des extincteurs, opération de débroussaillage	6 752,86 €	6 752,86 €	/
	Peypin d'Aigues	Installation d'une citerne de 60m3, opération de débroussaillage	10 980,00 €	10 980,00 €	/
	St Martin de La Brasque	Pose d'un poteau d'incendie, branchement d'une antenne, pose d'un disconnecteur au droit de raccordement	16 242,10 €	26 892,90 €	/
<b>TOTAL FONDS DE CONCOURS INCENDIE</b>			<b>49 160,96 €</b>	<b>59 811,76 €</b>	<b>- €</b>





# COTELUB SOLIDAIRE ET CULTURELLE

---

Cotelub solidaire et culturelle: En 2019, l'action enfance jeunesse de la Communauté de communes a permis de consolider aussi bien son offre d'accueil collective avec les crèches qu'individuelle avec le Relais Parents-Assistantes Maternelles itinérant afin de mieux répondre aux besoins des familles; de développer des animations pour les jeunes; d'accompagner les parents et de soutenir les seniors. Les loisirs sont des opportunités formidables au mieux vivre ensemble. Les actions s'articulent autour de la lecture, du spectacle, des arts et du patrimoine. Au travers de cette politique volontariste Cotelub privilégie la proximité et ses élus veillent au maintien de l'identité territoriale et à l'amélioration des conditions de vie à tous les âges.

---



# Bien grandir sur le territoire de Cotelub

Cotelub consolide ses offres pour répondre aux besoins des familles en proposant une offre diversifiée de services sur le territoire pour la petite enfance, Cotelub propose des services de garde adaptés aux attentes des familles avec six crèches réparties sur le territoire et un Relais itinérant Assistants Maternels (RAM). Il soutient enfin la parentalité à travers le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontres et la Semaine de la parentalité.

## Petite enfance et jeunesse

Gérées par des associations loi 1901, six crèches de 10 à 44 places sont réparties sur le territoire : La Ribambelle à La Bastide des Jourdans, Les enfants du Luberon à Mirabeau, 123 soleil à La Tour d'Aigues, Premiers pas à Villelaure, Les minots à Cucuron et Lou calinou à Cadenet. Ce sont 162 places, équivalent temps plein, qui ont accueilli en 2019, 193 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. BON à SAVOIR : les pré-inscriptions se font tout au long de l'année à partir du site de COTELUB. Les attributions de place se font au cours du printemps pour l'année scolaire, septembre-juillet.

## Le RpAM

Le Relais parents Assistants Maternels informe les parents sur les modes de garde adaptés à leur situation et accompagne les professionnels de l'enfance. Il offre un cadre de rencontres et d'échanges autour des pratiques professionnelles et de l'accompagnement à la parentalité. Sur le territoire de Cotelub, le Rpam fonctionne 3 matinées sur 4 en animations avec les enfants et leurs assistantes maternelles, dans 6 lieux différents (Cadenet, Villelaure et La Tour d'Aigues en lieu fixe et salles intercommunales, puis La Motte d'Aigues, La Bastide des Jourdans et Mirabeau en alternance le mardi matin) selon un planning bien établi. Divers thèmes sont abordés : éveil musical, éveil artistique, éveil corporel, spectacle livre, cirque... Les assistantes maternelles sont nombreuses, environ 70, sur le territoire et offrent près de 200 places d'accueil.

## LAEP Lieu d'Accueil Enfants Parents : la bulle familiale

Le LAEP accueille les familles du territoire, gratuitement et anonymement, les mardis et jeudis après-midi et vendredi matin. Pendant ces demi-journées, les familles se retrouvent avec leurs enfants à la bulle de Cadenet ; c'est un moment riche en échange et en partage. Le mercredi matin, les familles peuvent participer aux mini ateliers du mercredi. Ces matinées sont l'occasion de réaliser des activités manuelles.

## Semaine de la parentalité du 11 au 19 mai

Chaque année, la semaine de la parentalité permet de mobiliser sur une semaine un ensemble de partenaires, dans plusieurs communes, autour de l'enfant, ses parents, les professionnels. Plusieurs types d'animations prennent forme : débats entre professionnels, débats parents-professionnels, spectacles pour enfants, conférences, jeux parents-enfants... Bilan : 9 jours d'animations, 12 communes de Villelaure à Beaumont de Pertuis dont 2 500 prospectus distribués dans tous les villages, auprès de toutes les familles au travers du cahier de correspondance des écoliers, des familles en crèche, des bibliothèques... et un programme envoyé sur les messageries de tous les allocataires CAF du territoire.



## PERSPECTIVES 2020

Vers la création d'une Société Publique Locale Durance Pays d'Aigues. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 les compétences enfance et jeunesse seront regroupées au sein de la SPL-Société publique locale Durance-Pays d'Aigues ; une société publique locale sera gérée par les élus de la communauté de communes pour une gestion cohérente et harmonisée des services de la jeunesse (à partir de 2020) puis de la petite enfance (à partir de 2021).





# Les rendez-vous intergénérationnels

## Le Tremplin jeunes musiciens

Huit groupes de jeunes musiciens (13 à 17 ans) ont participé récemment au Tremplin 2019. Une manifestation organisée au Transfo par l'Atelier pour tous en partenariat avec Cotelub. Ouvert aux moins de 20 ans, amateurs de musique, ce rendez-vous est devenu un incontournable de la programmation socio-culturelle du territoire. The Traps, le groupe vainqueur, a gagné un enregistrement studio ainsi qu'une place au concert d'ouverture des Sons du Lub' sur la grande scène en mai, tandis que The Staff a retenu l'attention d'un organisateur du Festival d'Ansouis qui les a invités pour cette occasion à jouer sur scène. Tous les participants à ce Tremplin ont été les bienvenus sur la scène "Jeunes talents" de l'Atelier pour tous aux Sons du Lub'.

## Les Sons du Lub' 15 ans déjà !

La quinzième édition Les Sons du Lub', organisée par Arc en Sol, se déroule cette année en deux temps : les 11 et 12 mai à Beaumont de Pertuis et le 25 mai au château de La Tour d'Aigues. Autour de cet événement, une vingtaine de concerts et spectacles, des animations, ateliers, expositions... 5 scènes, de nombreux stands, 150 bénévoles pour accueillir plus de 5000 visiteurs attendus ces deux jours. Cette anniversaire fut une explosion de diversités artistiques ; clôturer par le grand concert de Bajoli et Slim Paul sur la terrasse du château de La Tour d'Aigues.

## Le festival Le Grand Ménage de Printemps

La 5ème édition du Festival des arts en espace public a eu lieu du 18 au 21 avril dans les villages de Cucuron et Vaugines : à l'honneur le théâtre, la danse, la musique, les grandes fêtes... Un rendez-vous désormais incontournable pour les amateurs de spectacles de rue invités à traverser des univers singuliers. Ce rendez-vous rassemble plus de 5 500 spectateurs. Des spectacles ont apporté une émotion décalée, des moments poétiques que le public a eu grand plaisir à partager.

## L'association Basilic Diffusion lance son cinéma itinérant

Pleinement soutenue par Cotelub, l'association Basilic Diffusion assure la gestion, les animations, la programmation, ainsi que la communication du cinéma Le Cigalon. Elle mène des actions de sensibilisation, d'accompagnement du jeunes public, d'animation, des rencontres autour du cinéma et de l'éducation aux images. Le cinéma associatif Le Cigalon à Cucuron est la première et unique salle de cinéma en France labellisée "Espace de Vie Sociale" par la Caisse d'allocations familiales.

En mars, Basilic Diffusion lance la "Tournée du Cigalon". Le Cigalon se déploie sur les communes du territoire et amène ainsi les séances dans les villages, se rapproche de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, rend accessible une programmation riche et actuelle, et finalement met à disposition un outil de démocratisation culturelle. Plus de 2000 personnes ont assisté aux projections.

## La fabrique d'images animées

Le Cigalon a mis en place un programme d'ateliers d'éducation aux images, pour les jeunes de 12 à 15 ans du territoire rural du Sud Luberon, accompagné par des professionnels du cinéma, pour favoriser ainsi le développement d'un esprit critique et créatif des jeunes. Le thème choisi portait sur l'extension des consignes de tri mise en place par Cotelub.



## Le Centre social L'Aiguier

**COTELUB soutient le centre social de L'Aiguier :**  
**124 668 euros de subvention versés pour 2019 sur l'action en faveur de la jeunesse.**

**Les animations** proposées permettent aux bénéficiaires de découvrir des actions et des lieux auxquels ils n'auraient pas accès ou auxquels ils ne penseraient pas spontanément pour occuper leur temps de loisirs. Ces activités sont sportives (foot, rugby, hockey, escalade, randonnée...) ou culturelles (travaux manuels, création de grands jeux, sorties...) elles permettent également aux jeunes de sortir de leur territoire ou d'avoir accès à des prestations onéreuses.

**Les projets** répondent aux besoins exprimés par les jeunes. Ils favorisent la participation citoyenne des jeunes ainsi que les comportements responsables et actifs.

## Les séjours

L'objectif est de permettre aux jeunes de s'épanouir et de s'ouvrir aux autres par le voyage et de prendre des responsabilités dans les tâches de la vie quotidienne.

**La Passerelle** s'adresse à un public 11 - 13 ans Les objectifs spécifiques sont :

- Favoriser la mixité sociale, l'échange, la rencontre et la découverte de l'autre.
- Favoriser une participation démocratique des jeunes à la vie du Centre et à différentes activités en les rendant plus autonomes.
- Apporter aux jeunes des notions de citoyenneté et de respect, inciter les jeunes à découvrir leur environnement et à en être les acteurs.
- Les actions, proposées tout au long de l'année, sont conçues en concertation avec les jeunes.





# FINANCES Compte Administratif 2019

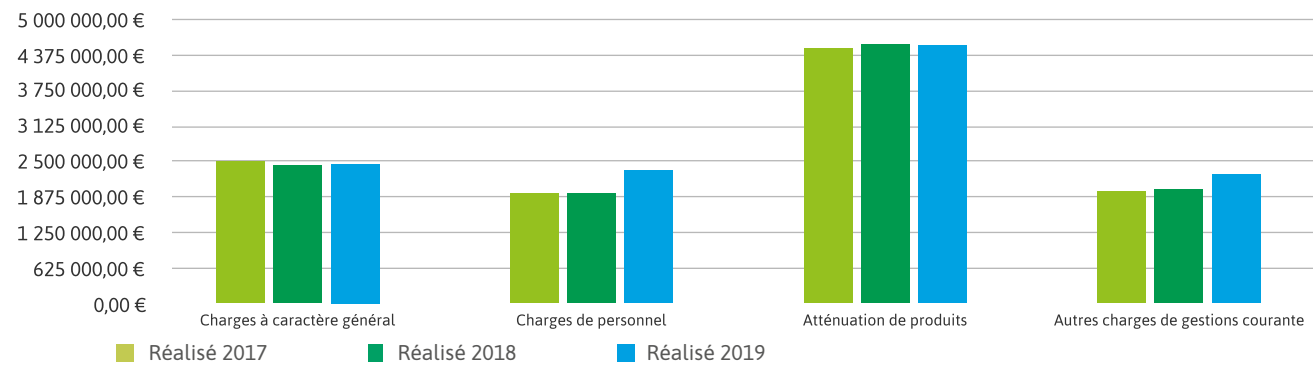
C'est dans un contexte financier toujours contraint, marqué par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat, que la Communauté Territoriale sud Luberon a élaboré un budget équilibré afin de garantir un service de qualité à ses habitants. Ainsi, 2019 voit la naissance de la société publique locale SPL Durance Pays d'Aigues qui a pour mission le développement et la gestion de services à la population, en particulier pour l'enfance et la jeunesse. Le service propreté et valorisation continue d'assurer le déploiement des colonnes de tri sélectif, et des colonnes enterrées sur le territoire. Les nouvelles consignes de tri, étendues, sont en vigueur et, afin de continuer à assurer un service de qualité, une nouvelle benne à ordures ménagères est acquise. Cotelub doit assumer la hausse du coût des ordures ménagères due à l'augmentation, à hauteur de 50% du coût de leur traitement.

Proche de ses communes, Cotelub s'engage à hauteur de 294 000 euros pour la valorisation du patrimoine sur le territoire, à travers le fonds de concours tourisme, et dans la lutte contre les incendies. Soucieuse de son environnement, Cotelub investit pour la mobilité, notamment par le lancement du système de covoiturage et d'autostop « Rezo Pouce » sur le territoire.

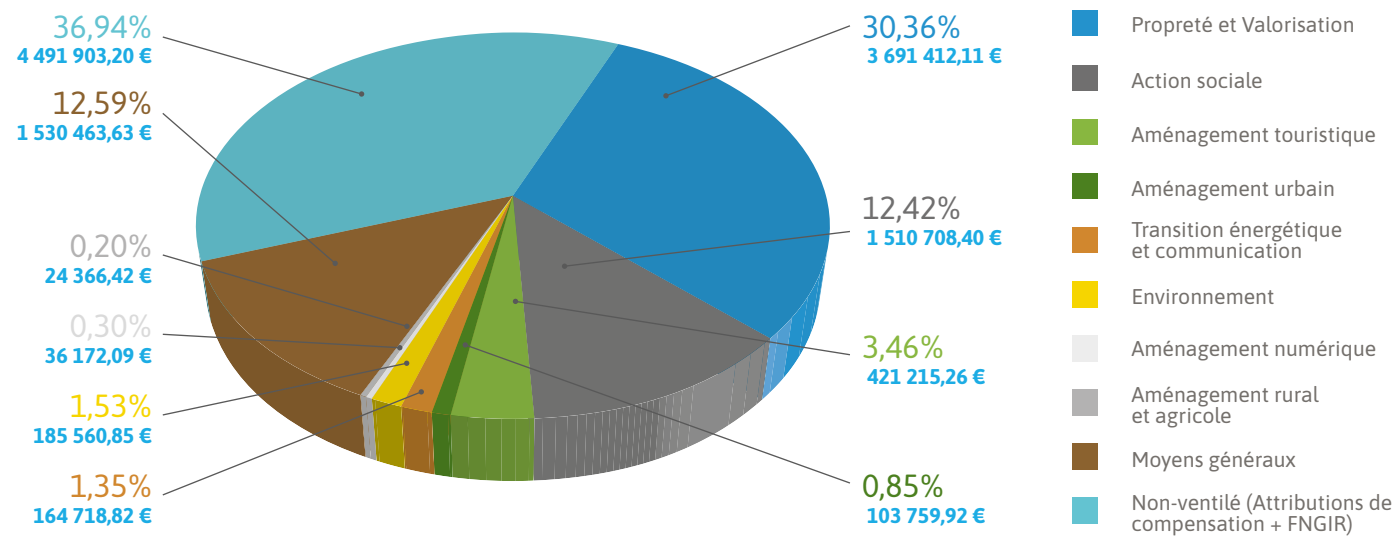
Face aux contraintes financières du coût du traitement des ordures ménagères, et afin de maintenir un budget à l'équilibre, COTELUB a dû ajuster à la hausse la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Maintenir un projet de territoire ambitieux et attractif, poursuivre ses engagements en faveur de la préservation de la qualité de l'environnement et maintenir des services et des offres culturelles sont des objectifs prioritaires pour Cotelub.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
13 229 128,07 €	12 160 280,70 €	6 061 754,08 €	6 587 508,95 €

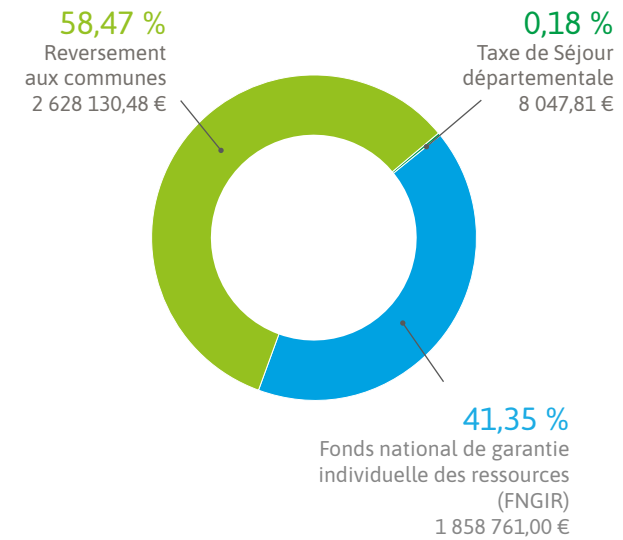
## Evolution des dépenses de fonctionnement



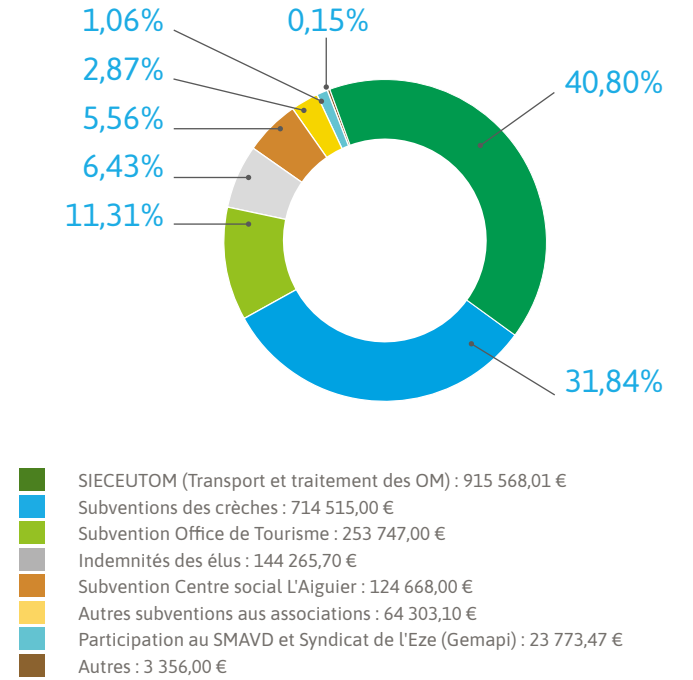
## Dépenses pour la section de fonctionnement



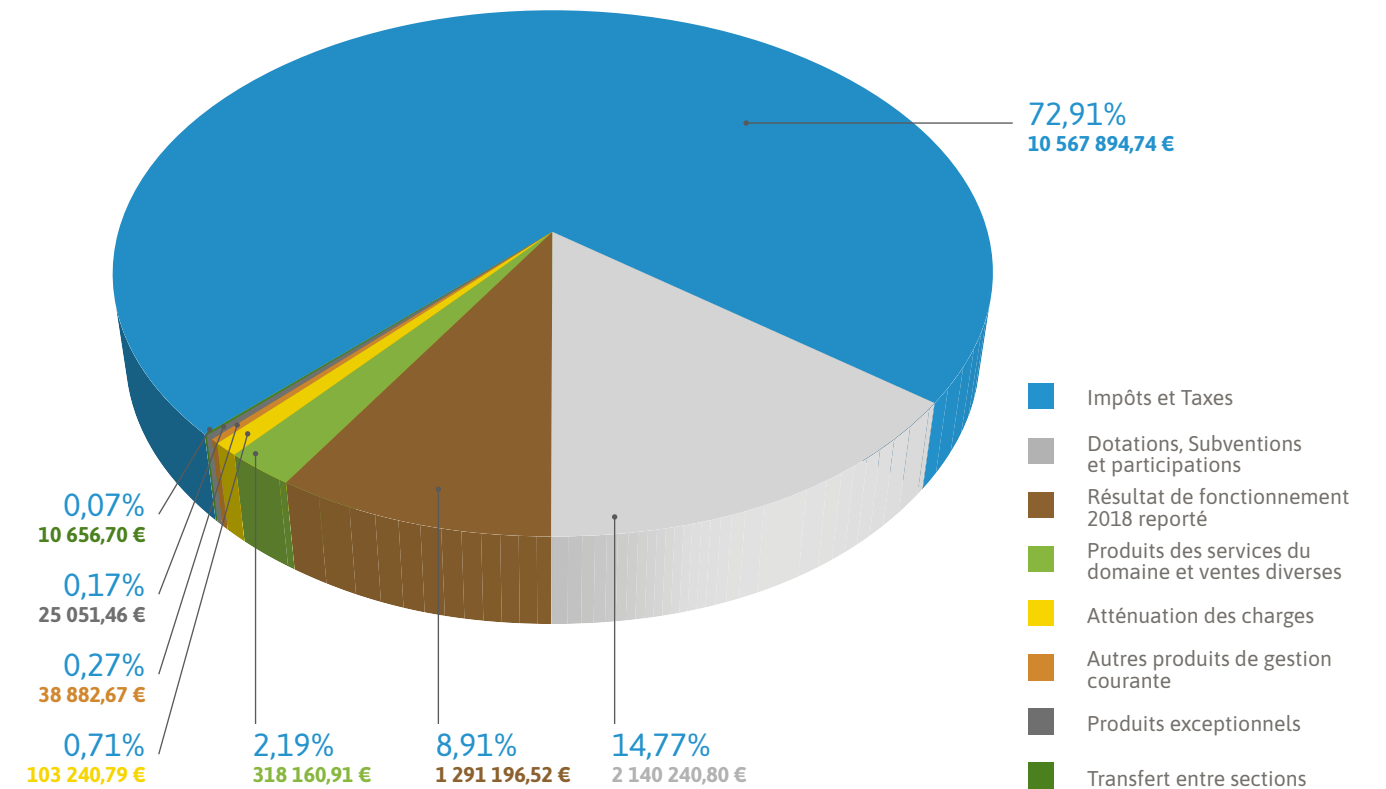
## Les atténuations de produits :



## Les autres charges de gestion :

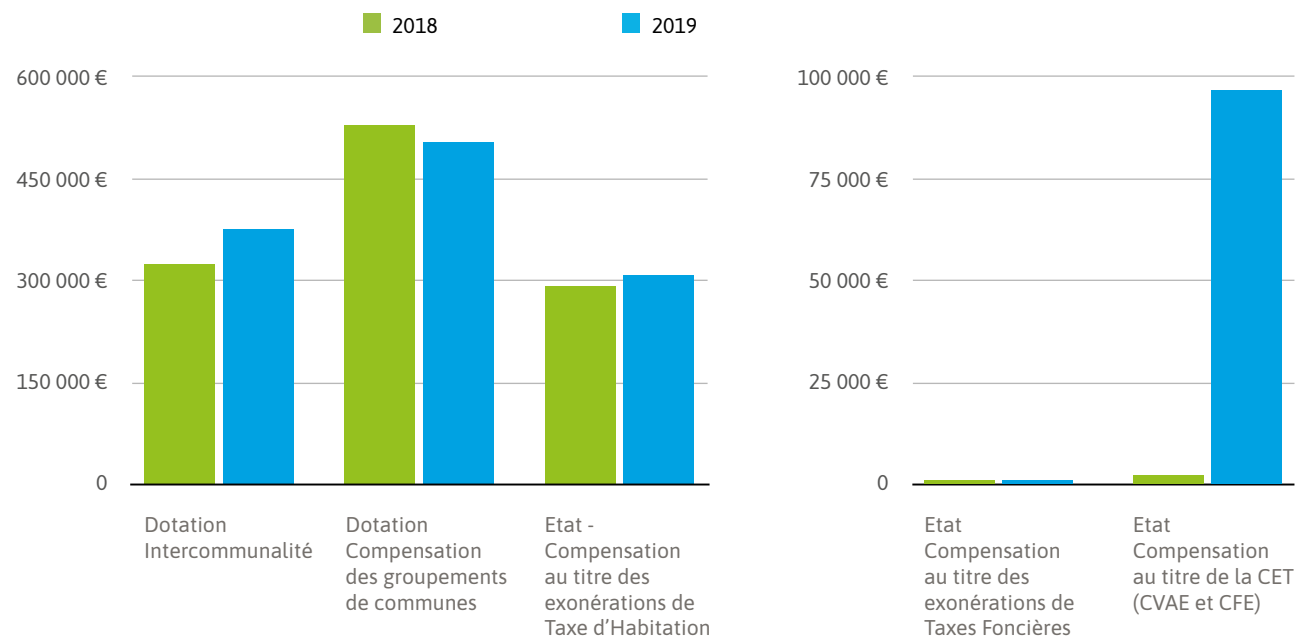


## Recettes fonctionnement 2019

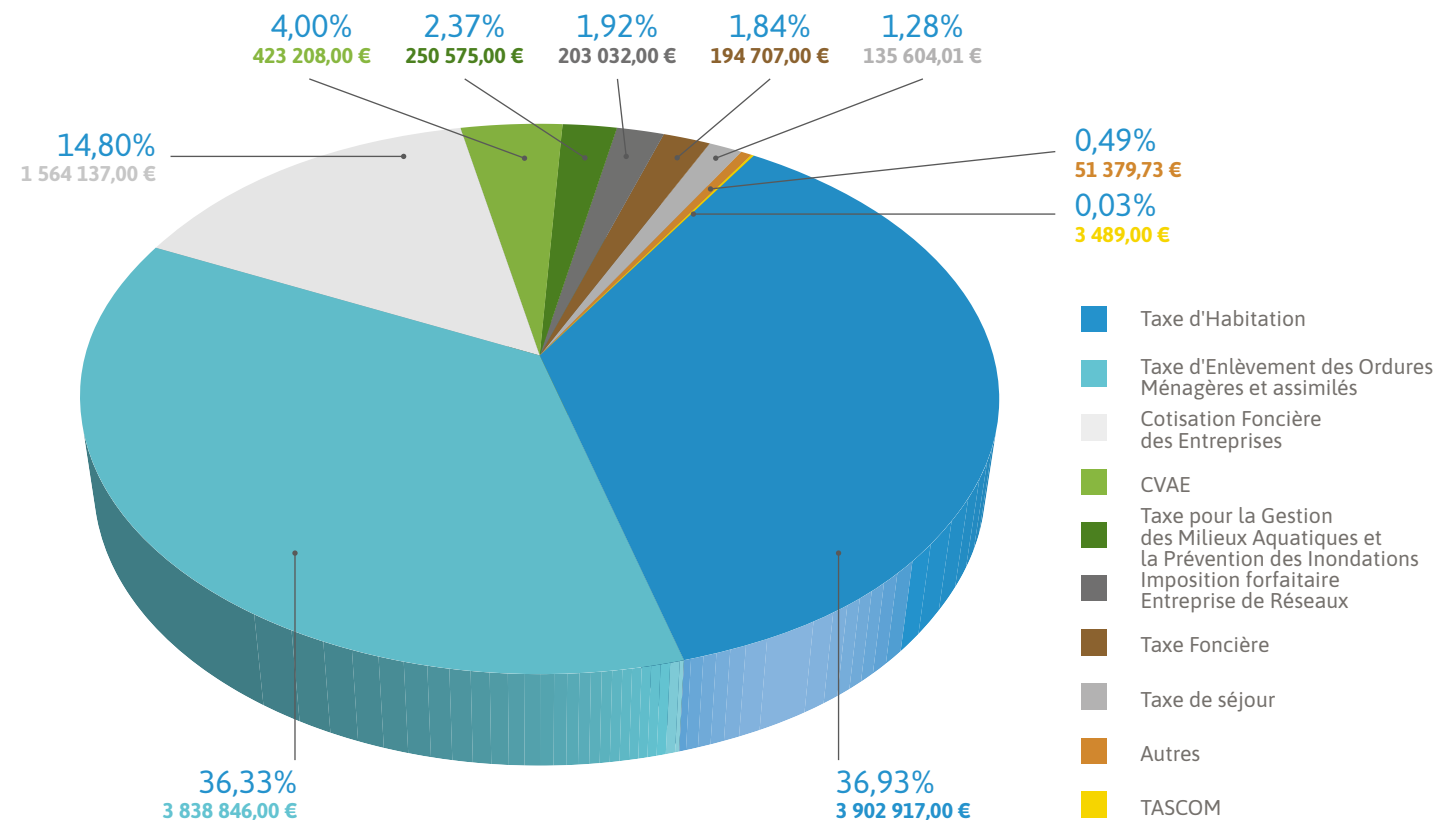




## Focus sur les dotations



## Focus sur les recettes fiscales



## INVESTISSEMENT PAR OPERATION

## COMPTE ADMINISTRATIF

### RECETTES 2019

Solde d'exécution reporté (report 2018)	3 904 400,30 €
Affectation du résultat (1068)	574 253,32 €
F.C.T.V.A. (10222)	21 730,00 €
Dotations aux amortissements (040)	608 840,01 €
Pôle environnement et valorisation intercommunal	16 100,00 €
Mobilité	14 612,50 €
Subvention TVX confortement digue (SIMA)	82 534,05 €
Régularisation emprunt LMV/Crèche Cucuron	43 150,00 €
Sans opération - écriture patrimoniales (041)	4 700 534,20 €

### DEPENSES 2019

Sans opération - 040	10 656,70 €
Acquisition de véhicules	346 350,98 €
Zones d'activités	108,00 €
Secrétariat de la communauté	47 180,01 €
Acquisition de containers et de matériel	235 200,96 €
Pôle accueil entreprises & bât. communautaire	21 489,25 €
Gymnase et salle multisport	15 659,94 €
Aménagement étang de la Bonde	25 665,00 €
Pôle environnement et valorisation intercommunal	2 570,00 €
Crèche la Tour d'Aigues	3 967,16 €
Crèche Mirabeau	5 808,00 €
Microcrèche la Bastide des Jourdans	3 973,57 €
Projet équipement jeunes	- €
Maison de la Jeunesse	8 797,85 €
Plateau sportif	419,23 €
Crèche Villelaure	629,00 €
Colonnes enterrées	118 680,00 €
Aménagement numérique	- €
Soutien développement économique local	- €
Fonds de concours tourisme	119 593,60 €
Service mutualisé ADS	288,00 €
Grand Vallon	2 307,88 €
Mobilité	18 157,02 €
Gymnase Cadenet	24 795,71 €
Crèche Cadenet	5 707,18 €
Salles jeunes	2 508,00 €
Crèche Cucuron	4 839,88 €
GEMAPI - SIMA	- €
Fonds de concours 2018	175 049,23 €
Appels à projets soutenus par Cotelub	4 125,80 €
Sans opération - Participation SPL (27)	249 750,00 €
Sans opération - Remboursement dette (16)	432 696,80 €
Sans opération - Ecritures patrimoniales (041)	4 700 534,20 €





## PÔLE RESSOURCES

Martine TEISSIER *Directrice Générale Adjointe*  
Aurélien LALICHE *Service Juridique*  
Julie MARCHAIS *Service Financier*  
Valérie HONORAT *Secrétariat de Direction*  
Julie FERRAGUTO *Responsable Ressources Humaines*  
Valérie BERTIN *Paie et Gestion*  
Noëlle BARNEOUD *Coordinatrice administrative et Financière des services techniques*  
Sabrina SAUSSAC *Comptabilité - Dépenses*  
Pascale BAHEU *Comptabilité - Recettes*  
Ingrid ROTA *Comptabilité - Bons de commande*  
Elodie BRUN *Accueil*

## PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Frédérique LOVISOLO *Directrice Générale des Services*  
Adeline BONTOUX *Secrétariat Président et vice-présidents - Protocole*  
Flore PERERA *Directrice Aménagement du territoire*  
Marina CERVONI *Secrétariat polyvalent*  
Pascale FARCIS *Tourisme - Communication*  
Amandine MILESI *Chargée de mission Attractivité du territoire*  
Jona LAJARGE *Chargé de mission Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)*

## PÔLE URBANISME

Cécile RHE *Directrice Pôle Urbanisme*  
Laura KARRER *Instructrice Autorisation Droits des Sols*  
Christelle GOUT *Assistante Autorisation Droits des Sols*

## SERVICE AUX POPULATIONS

### SERVICE JEUNESSE

Olivier DELAYE *Coordonnateur Jeunesse - ALSH*  
Stéphane MORICEAU *Coordonnateur Jeunesse Cadenet*  
Bruno LABAT *Animateur Jeunesse La Tour d'Aigues*  
Véronique FRESSIGNAUD *Animatrice Jeunesse Cadenet*  
Lucas CERV *Animateur Jeunesse Cadenet*

### SERVICE ENFANCE

Daphné MARTINEZ *Coordonnatrice Petite Enfance*  
Sophie BREMOND *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*  
Christine CHABAUD *Animatrice Relais Assistantes Maternelles*  
Sandrine CHANEL *Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)*

## SERVICE ENVIRONNEMENT

Thierry GENTY *Responsable Déchets*  
Noëlle BARNEOUD-CHAPELIER *Responsable Valorisation Déchets*  
Cécile LOISEAU *Chargée de mission Prévention Déchets*  
Sylvain HEUZET *Ambassadeur du Tri*

### SERVICE : ORDURES MÉNAGÈRES

Michel ESPOSITO *Chauffeur-riporteur*  
Patrick CLEMENT *Chauffeur-riporteur*  
Paulo GONCALVEZ *Chauffeur-riporteur*  
Jean-Claude PEYRONEL *Chauffeur-riporteur*  
Didier GOUIRAND *Chauffeur-riporteur*  
Damien CHALLET *Chauffeur-riporteur*  
Nicolas ARIAS *Chauffeur-riporteur*  
Jérôme LERIGOLEUR *Agent de quai*  
Marvin GENTY *Agent polyvalent*  
Anthony ADNOT *Chauffeur-riporteur*  
Sébastien DUPONT *Chauffeur-riporteur*  
Guillaume ALMEIDA *Chauffeur-riporteur*

### SERVICE : ENCOMBRANTS

Patrick VAUX *Collecte des encombrants*  
Eric ROYERE *Collecte des encombrants*  
Gérard Alexandre FAVER *Collecte des encombrants*  
Jérémy Di TRAPANI *Collecte des encombrants*

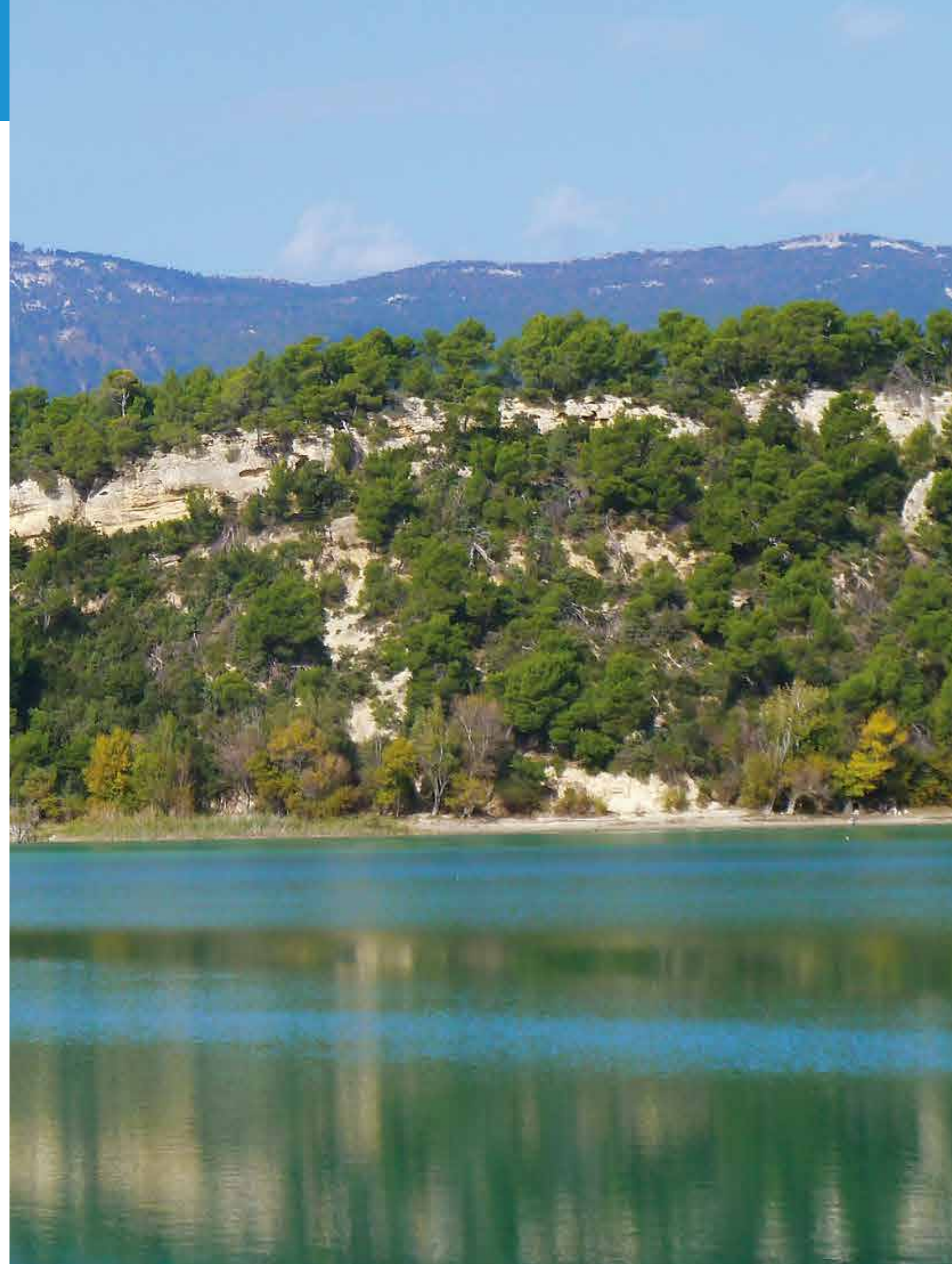
### PÔLE ENVIRONNEMENT

Laurent ARNOUX *Gardien*  
Alexandre CASSIO *Agent de quai*  
Laurent BLACHE *Agent de quai*  
Adam ALEXANDRE *Agent de quai*  
Marvin GENTY *Agent polyvalent*  
Olivier COLLAT *Ambassadeur du Tri*

## SERVICE BÂTIMENTS - ENTRETIEN

Régis VAUX *Responsable Bâtiment et entretien*  
Frédéric ARZEL *Entretien et travaux des bâtiments*  
Laurent BLACHE *Entretien Gymnase de La Tour d'Aigues*  
Christian CHAIX *Entretien et aménagement des salles*  
Antoine SANTIAGO *Entretien du Transfo*  
Joseph ROUSSEL *Entretien Gymnase Cadenet*  
Christine ROUSSEL *Entretien Gymnase Cadenet*

Directeur de la publication : Paul Fabre  
Photos : Vincent Agnès - Cotelub  
Conception graphique & maquette : Pierre-Guillaume Baret - The Happy Mouse  
Rédaction : Mélodie Testi - Service Communication  
Impression : Mad Print, sur papier PEFC  
Edition : 02/2021







**COTELUB**

un conseil,  
une info ?

04 90 07 48 12

Communauté Territoriale sud Luberon

Parc d'Activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - CS 20 128 - 84240 La Tour d'Aigues